



DEPARTEMENT DE LA MARNE

COMMUNE  
DE SOMME-VESLE

51460

\*

Tél. / Fax : 03.26.66.67.60

\*

Email :

[commune.sommevesle@wanadoo.fr](mailto:commune.sommevesle@wanadoo.fr)

**COMPTE-RENDU**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**21 MAI 2019**

Convocations: 13/05/2019  
Présents : Tous les conseillers  
Secrétaire de séance : M. Julien CLOWEZ

Lecture est faite du dernier compte-rendu du conseil municipal, qui est approuvé. Est rajouté à l'ordre du jour le choix du coordonnateur communal dans le cadre du recensement de la population en 2020.

➤ **Convention santé du Centre de Gestion**

Le conseil décide d'adhérer à la convention santé du Centre de Gestion, autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

➤ **Rétrocession de concession**

Le conseil accepte la demande de rétrocession de concession de M. et Mme Henry. La commune remboursera au prorata temporis la somme de 51.21€.

Le conseil ne souhaite pas réviser les tarifs des concessions.

➤ **Autorisations spéciales d'absence**

Le comité technique du Centre de gestion, dans sa séance du 24/04/2019, a donné un avis favorable à l'unanimité des présents pour notre projet de délibération sur les autorisations spéciales d'absence. Le détail est consultable en mairie.

➤ **Recensement de la population**

Une campagne de recensement va avoir lieu en 2020. De ce fait, nous devons présenter un coordonnateur communal à l'Insee. La question sera posée aux habitants de Somme-Vesle lors d'un prochain flash info.

➤ **Travaux presbytère**

Le conseil a décidé de reporter les travaux à l'étage du presbytère et de remettre en état le rez-de-chaussée (porte d'entrée, radiateurs, volets roulants et vmc)

➤ **Ruelle de la basse-cour**

Suite à un recours d'un avocat concernant le panneau « 3.5T » de la Ruelle de la Basse-cour, la Mairie a contacté sa protection juridique afin de contacter également un avocat.

➤ **Travaux du SIEM**

Les travaux se poursuivent. Les nouveaux candélabres seront bientôt posés. Le SIEM est dans l'attente d'Enedis pour effectuer la coupure de courant.

➤ **Agent technique**

L'agent technique a repris le travail lundi 20 mai.

Après les dernières questions diverses, la séance du conseil est levée à 23 heures 20 minutes.

Jean-Claude MANDIN  
Maire de Somme-Vesle